

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 27 juin 2005

LETTRE DU 27 JUIN 2005

Chère collègue, cher collègue,

Au moment où je m'apprête à vous entretenir des événements qui, par-ci, par-là, touchent l'APRUM et ses membres, la région métropolitaine est en proie à une vague de grande chaleur qui, dans le cours normal des saisons, ne se présente qu'à la mi-juillet.

La terre, qui se réchauffe au rythme de son petit degré virgule deux, est-elle en train de nous crier « chute » comme au temps d'Yvon Robert? Quoi qu'il en soit, les lignes qui suivent véhiculent, au gré des sous-titres qui les encadrent, les propos que je crois utile de formuler.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'Assemblée générale des membres tenue le 1^{er} juin dernier les quelque 50 membres présents ont pris le pouls de l'Association via les rapports présentés par ses divers officiers. Pour votre bénéfice immédiat ? le compte-rendu de la réunion ne vous parviendra qu'en mai prochain - je vous signale les éléments suivants.

- Le **secrétaire** , dans un premier temps, fait état de la nomination (Conseil, 20 janvier 2005) à titre de membre honoraire de l'APRUM, de Michel Lespérance qui, comme secrétaire général, a joué pendant près de 25 ans un rôle important dans la vie de l'Université. Dans un deuxième temps, il informe les membres de la composition du Conseil de l'Association pour l'exercice 2005-2006. Il s'agit des personnes suivantes : **Jacques St-Pierre** , président; **Jacques Boucher**, vice-président; **Lionel Vallée**, secrétaire; **Jean-Robert Derome**, trésorier; **Denise Leclerc**, conseillère; **Robert Brunet**, **Jean Cléo Godin** et **Roger Gosselin**, conseillers. Ce dernier, nouveau membre, remplace **Louise Lévesque** .
- Le **trésorier** , Jean-Robert Derome , après avoir souligné le remarquable attachement des membres à leur association (94% ont versé leur cotisation pour le présent exercice), fait état, via les données contenues dans quatre tableaux, des éléments suivants.
- L'exercice 2004-2005 se solde par un léger déficit de 267 \$ pour des revenus d'un peu plus de 18 000\$. Cet excellent résultat - en comparaison avec celui de l'exercice 2003-2004 qui avait enregistré un déficit de 2 127\$ - est directement attribuable à

l'ajustement de la cotisation annuelle qui est passée de 30\$ à 35\$ à compter du 1^{er} juin 2004.

- L'APRUM, en marge des revenus annuels en provenance des cotisations, dispose d'un coussin considéré comme confortable d'environ 12 000\$.
- Le budget pro forma pour 2005-2006 prévoit un équilibre entre revenus et dépenses.
- Parmi les points coutumiers de l'ordre du jour (RRUM, assurance-santé, site web) qui ont déjà fait l'objet (ou le seront ultérieurement) de mes missives, je veux retenir ici les échanges d'opinions au sujet du recteur : le choix qui a été fait et le processus de consultation qui y a conduit.
- En marge d'une proposition - très tôt scindée en deux parties - relative à l'appui qu'il conviendrait d'apporter à la nouvelle équipe de direction, il est ressorti :
 - que le processus de consultation a conduit à une sorte d'impasse où la seule candidature proposée par le Comité de consultation n'a pas été retenue par le Conseil qui, après consultation, a choisi de nommer recteur une autre personne laquelle avait d'ailleurs reçu un appui non négligeable de l'Assemblée universitaire;
 - que l'appui de l'APRUM à la nouvelle équipe de direction, sollicité par un élément de la proposition, n'a pas fait l'objet d'une unanimité de la part des personnes présentes, plusieurs d'entre-elles préférant s'abstenir.

Quoi qu'il en soit, il est devenu évident que le processus même de consultation pour la nomination du recteur devra, comme il a été dit et écrit, faire l'objet d'une sérieuse remise en question. D'autres textes y contribueront, dont ceux que véhicule le plus récent numéro de Grains de sagesse et ceux que je vous invite à communiquer aux collègues via le site de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca].

RECTORAT : NOUVELLE ÉQUIPE

Luc Vinet, qui occupe depuis le 1^{er} juin 2005 le poste de recteur de l'Université, a présenté à l'Assemblée universitaire, pour approbation, les membres de son équipe. Il a choisi, avec l'accord du Conseil de l'Université, d'utiliser une structure de gestion centrée sur l'étudiant. Selon cette structure, amplement utilisée dans le monde universitaire anglo-saxon, la personne clé porte le titre de PROVOST. Pour habiter ladite structure, le recteur Vinet a choisi les personnes suivantes.

- Maryse Rinfret-Raynor : provost et vice-rectrice aux affaires académiques (antérieurement vice-rectrice aux études et à l'enseignement de premier cycle).
- Pierre Simonet : vice-provost et vice-recteur à la planification (antérieurement adjoint au vice-recteur à la planification).
- Martha Crago : vice-rectrice aux affaires étudiantes (antérieurement à l'Université Mc Gill).
- Jacques Frémont : vice-recteur aux affaires internationales et responsable des études supérieures (antérieurement doyen de la Faculté de droit).
- Jacques Turgeon : vice-recteur à la recherche (antérieurement doyen de la Faculté de pharmacie).
- Guy Berthiaume : vice-recteur au développement et aux relations avec les diplômés (antérieurement vice-recteur aux affaires publiques et au développement).

Note : Le poste de vice-recteur à l'administration et aux finances sera comblé ultérieurement.

COMMENTAIRES

À première vue, il semble que la composition de l'équipe du recteur Vinet soit bien équilibrée. On y trouve des personnes au fait des principaux éléments des domaines qui leur sont confiés; des personnes déjà rompues aux problèmes inhérents au développement et à la saine gestion d'une faculté de l'Université de Montréal ainsi que des personnes qui apportent le fruit de leur expérience acquise au sein d'une autre université.

COLLÈGUES À L'HONNEUR

Tout au long de l'année, à l'occasion d'événements particuliers et de colloques scientifiques, littéraires ou professionnels, des honneurs sont attribués à des collègues de l'APRUM. Vous en trouverez de nombreux exemples en consultant le site web de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca] à la rubrique « les collègues à l'honneur ».

À l'occasion de la Collation solennelle des grades du 27 mai dernier, l'Université a conféré à dix de nos collègues le statut de professeur émérite. Les voici : **Alain Caillé**, Département de physique; **Pierre-André Côté**, Faculté de droit; **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, Département de démographie; **Jean-Gilles Latour**, Département de pathologie et biologie cellulaire; **Georges Michaud**, Département de physique; **Jean Milot**, Département d'ophtalmologie; **Réginald Nadeau**, Département de physiologie et Département de médecine; **Jean Panet-Raymond**, École de service social; **Panayotis Soldatos**, Département de science politique et **Raymond S. Roy**, Faculté de médecine vétérinaire.

Vous trouverez le texte des citations relatives à ces collègues dans le site web de l'APRUM ou dans iFORUM.

NÉCROLOGIE

La composition de la cohorte des membres de l'Association varie avec le temps; des membres s'y ajoutent périodiquement, en juin notamment, d'autres perdent pied et s'en vont rejoindre leurs devanciers. C'est ainsi que, après avoir accueilli quinze nouveaux membres le 1^{er} juin, l'APRUM déplore la perte des trois collègues que voici.

André Morel

Le 16 mai 2005 décédait André Morel professeur titulaire de la Faculté de droit. Disposant de son B.A. (1950), il s'inscrit à la Faculté de droit (Université de Montréal) et obtient le grade de LL.L (1954) qui le prépare à entreprendre des études plus approfondies. Suite à l'obtention (1955) d'un DES en histoire du droit en en droit romain ainsi qu'un DES en droit privé, il obtient à Paris (1957)

un doctorat (LL.D) suite à ses réflexions et ses travaux sur les contrats en droit médiéval .

La Faculté de droit le recrute alors et lui confie l'enseignement de l'histoire du droit. Très tôt, la réputation d'André Morel est reconnue par la clarté de son enseignement, l'envergure de ses connaissances et la qualité de ses travaux originaux. Agrégé dès 1963, puis titulaire en 1969, il poursuit une remarquable carrière à la Faculté.

La question des droits de la personne et des libertés publiques le préoccupe suffisamment pour qu'il accepte de s'impliquer et de siéger à la Commission des droits de la personne du Canada pendant de nombreuses années. La carrière d'André Morel, entrecoupée de stages sabbatiques (à Montpellier notamment), lui a largement permis de publier. On peut noter à ce sujet (Édition Thémis), le Code des droits et libertés ainsi que l'Histoire du droit civil au Québec.

Soucieux des droits impartis aux membres du corps professoral, il participe aux activités de l'association qui les regroupe ainsi qu'aux travaux du Comité quadripartite qui ont conduit à la mise au point de la récente charte civile de l'Université (1967). Au cours de cette période, l'Office de révision du Code civil fait souvent appel à ses lumières. Tout en étant retraité, il apporte volontiers son concours là où les atteintes à la liberté se manifestent. Pendant de nombreuses années, il préside les travaux du Comité d'éthique de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal où il fait montre d'une grande rigueur intellectuelle et d'une constante préoccupation pour que soient respectés les droits des patients et des personnes impliquées dans des protocoles expérimentaux.

La présence d'André Morel dans le monde juridique canadien ne passe pas inaperçue. La Société royale du Canada l'accueille dans son Académie des lettres et des sciences humaines, l'Université McGill lui confère un doctorat honorifique et l'Université de Montréal lui décerne le titre de professeur émérite. Il est bien regrettable que le **mal** (puisque'il faut l'appeler par son nom) l'ait atteint insidieusement puis terrassé si rapidement. Ses proches et ses amis conserveront d'André le souvenir d'un grand universitaire, d'un assidu du monde de théâtre et d'un homme de haute distinction.

Guy Tardif

Après avoir complété des études de baccalauréat en Service social à Ottawa, Guy Tardif s'inscrit au Département de criminologie de notre Université et y obtient, avec brio (médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec) le grade de M.A. (1966). Il entame alors des travaux sur le thème *Police et pouvoir politique* qui lui valent un Ph.D.

L'intérêt que suscite son champ d'études l'amène à effectuer plusieurs stages à la Communauté urbaine de Montréal. Sa carrière universitaire, plutôt brève, comporte les étapes de chargé d'enseignement, de professeur adjoint puis de professeur agrégé en 1974.

Attiré par le monde politique, il devient membre de l'Assemblée nationale le 15 novembre 1976 alors que le premier ministre René Lévesque lui confie d'importants ministères. En 1986, il réoriente sa vie et devient, avec sa famille, un viticulteur de grand mérite. En vérité, il n'a jamais vraiment quitté l'Université si l'on en juge par son appartenance à l'APRUM dont il a été pendant quinze ans un membre fidèle. Il est dommage qu'il nous ait quittés le 24 mai dernier.

Marcel Leibovici

Marcel Leibovici, professeur agrégé au Département d'histoire nous a quittés le 25 mai suite à l'aggravation de son état de santé déjà sérieusement compromise depuis 1978. Son parcours, peut-être typique des carrières dans le secteur Études classiques, le conduit à obtenir (1946) une licence en lettres et en philosophie romaine, à Bucarest, un diplôme de l'École pratique des Hautes études (Paris) puis un doctorat en études orientales à la Sorbonne (1952).

Après un séjour à l'Oriental Institute de Chicago, il se joint au corps professoral de l'Université de Montréal, d'abord à l'Institut supérieur des sciences religieuses puis à la Faculté de théologie. Intéressé par les travaux effectués dans le programme d'études anciennes et modernes, il y prodigue de l'enseignement dont le contenu est largement tributaire de sa vaste formation. En cours de route, le Département d'histoire lui confie, à titre de professeur agrégé (1975), la responsabilité de cours sur l'histoire et la civilisation grecque ainsi que sur celles des pays du Moyen-Orient. La culture du professeur Leibovici a certes marqué ses étudiants et ses collègues qui le regretteront.

D'ICI À LA PROCHAINE...

- Vous recevez simultanément cette missive et le dixième numéro de Grains de sagesse. Vous y trouverez, j'en suis certain, des éléments qui vous mettront en appétit et vous inciteront à communiquer aux collègues vos réflexions et commentaires. La chose vous est d'autant plus facile qu'une rubrique du site web vous est déjà disponible. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le secrétariat (tél. : 514-34-7635; courriel : aprum@assoc.umontreal.ca).
- La cotisation annuelle (35\$) pour l'exercice 2005-2006 est maintenant due. Le trésorier s'inquiétera assurément si vous lui faites faux bon. Vite, rassurez-le!
- Les traditionnels déjeuners du 3^e jeudi de chaque mois (restaurant Chez Lévêque, 1030, rue Laurier Ouest) reprendront à l'automne. Je vous rappelle qu'une table vous y attend sans que vous ayez à réserver une place. Les dates à retenir sont : 15 septembre, 20 octobre et 17 novembre.

Je fais des vœux pour que la période estivale qui vient vous apporte la pleine mesure des plaisirs essentiels à la vie, quelle que soit l'ampleur des moyens physiques encore disponibles.

Ciao !

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp